
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Contact :

Marie Christine FARARIK

Téléphone : 01 45 59 35 01

Fax: 01 45 59 38 02

sudsante.aphp@sap.ap-hop-paris.fr

Le syndicat SUD santé est profondément choqué par les éléments parus dans la presse concernant l'activité libérale au sein de l'AP-HP.

Les sommes astronomiques annoncées sont injustifiables et nous dénonçons la médecine à deux vitesses qui s'installe à l'hôpital .

De plus, il règne une opacité totale sur l'activité libérale depuis que le gouvernement a supprimé le paiement aux caisses des hôpitaux.

Il n'existe aucun moyen de vérifier si l'activité médicale est inférieure à l'activité publique, ce dont nous doutons , au regard des sommes en question.

Lors de la dernière séance du conseil d'administration du 15 décembre 2006, notre représentante n'a pu obtenir d'explications sur la diminution de 2 % des redevances reversées à l'AP-HP, alors qu'il y avait une augmentation de 5 % du nombre de praticiens exerçant une activité médicale !

Le ministre de la santé serait sans doute inspiré de diligenter une enquête sur ces pratiques si ses occupations électorales lui laisse un peu de temps pour s'occuper de la santé.

Il est vrai que le mélange des genres est devenu une habitude dans le secteur public, depuis que l'ancienne directrice générale Mme Van Lerberghe a rejoint le groupe privé Korian .

Le groupe Korian dont les ambitions sont d' ouvrir des centaines de lits pour personnes âgées que madame Van Lerberghe a fermé dans le public avec la complicité de Philippe Ritter ancien directeur de l'agence régionale d'hospitalisation d'Ile de France qui l'a rejoint au conseil de surveillance du groupe.